



PROCÈS-VERBAL D’UNE SÉANCE À HUIS CLOS DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE LAVAL tenue le mercredi 15 octobre 2025 à 9 h 08 en la salle du conseil de l’hôtel de ville, 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, salle 120, Ville de Laval, à laquelle sont présents:

MM. Ray Khalil, vice-président du comité exécutif, et Nicholas Borne ainsi que Mmes Sandra Desmeules et Christine Poirier, sous la présidence de M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, formant la totalité des membres du comité exécutif;

sont aussi présents:

M. Benoit Collette, directeur général;  
Me Marie-Christine Lefebvre, greffière.

**CE-20251015-2997**

DÉPÔT - RAPPORTS TRIMESTRIELS - RÈGLEMENT L-CE-1 -  
JUILLET À SEPTEMBRE 2025

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

de prendre acte des rapports trimestriels déposés en vertu des articles 35, 37 et 44 du Règlement L-CE-1 pour l'exercice, par des employés de la Ville, des pouvoirs délégués mentionnés au sommaire décisionnel, pour les mois de juillet à septembre 2025.

(SD-2025-5327)

**CE-20251015-2998**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - APPROBATION -  
TRANSACTION ET QUITTANCE - LEMAY CO INC. -  
CONTRAT OS-SP-29554

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

de recommander au conseil:

d'approuver la transaction et quittance à intervenir entre Ville de Laval et Lemay CO inc. concernant le contrat OS-SP-29554 pour les services professionnels intégrés dans le cadre de la construction du poste de gendarmerie de l'Ouest;

d'autoriser le Service des finances à émettre un chèque au montant de 1 555 036,88 \$, à l'ordre de Lemay CO inc. à titre de paiement de la transaction et quittance pour ledit contrat;

d'autoriser le directeur ou la directrice adjointe aux réalisations de projets du Service de planification et de réalisation des projets à signer pour et au nom de la Ville ladite transaction et quittance, de prescrire que cette transaction ne requière pas la signature de la greffière ou de la greffière adjointe et de transmettre les originaux



signés à la greffière.

(CT:1866252)  
(SD-2025-4910)

**CE-20251015-2999**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - DÉPENSE - LEMAY CO  
INC. - CONTRAT OS-SP-29554

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'autoriser une dépense au montant de 1 419 955,94 \$, taxes nettes incluses, requise pour défrayer le coût de la transaction et quittance à intervenir entre Ville de Laval et Lemay CO inc. concernant le contrat OS-SP-29554 pour les services professionnels intégrés dans le cadre de la construction du poste de gendarmerie de l'Ouest.

(CT:1866252)  
(SD-2025-4910)

**CE-20251015-3000**

DÉPENSE - RÈGLEMENT L-13023 - CONTRAT OS-SP-29554

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-13023, un montant de 1 419 956 \$, taxes nettes incluses, conditionnellement à l'approbation de la transaction et quittance et de la dépense prévues au contrat OS-SP-29554 par le conseil municipal.

(CT:1866252)  
(SD-2025-4910)

**CE-20251015-3001**

APPROBATION - ENTENTE DE SERVICES DE PREMIERS  
RÉPONDANTS - URGENCES-SANTÉ

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

d'approuver l'entente de services de premiers répondants à intervenir entre Ville de Laval et Urgences-Santé, incluant ses annexes et la lettre complémentaire du 3 octobre 2025, considérant l'article 11 du Règlement numéro L-13126;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite entente.



(SD-2025-5441)

À 9 h 53, tous les points ayant été considérés, M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, déclare la séance close.

M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif

Me Marie-Christine Lefebvre, greffière